

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18275 - 71ÈME ANNÉE

## Confirmation du désastre avec les derniers chiffres du chômage

### L'Union des Forces de Progrès pour libérer La Réunion d'un système qui exclut



Les derniers chiffres du chômage ont été publiés lundi soir. Force est de constater qu'ils n'ont pas fait la « une » de l'actualité chez nos confrères et encore moins du côté de certains candidats aux régionales mis en avant par ces mêmes médias. Le problème numéro un des Réunionnais mérite mieux qu'une conspiration du silence. Il impose une remise à plat générale que seule l'Union des Forces de Progrès revendique.

## Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données CVS	septembre 2014	août 2015	septembre 2015	Variation sur un mois	Variation sur un an
<b>Réunion</b>					
<b>Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)</b>	<b>135 020</b>	<b>136 790</b>	<b>136 750</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,3%</b>
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	20 790	23 410	<b>23 590</b>	0,8%	13,5%
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>155 810</b>	<b>160 200</b>	<b>160 340</b>	<b>0,1%</b>	<b>2,9%</b>
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 940	3 450	<b>3 650</b>	5,8%	-7,4%
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	13 950	15 110	<b>15 400</b>	1,9%	10,4%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	173 700	178 760	<b>179 390</b>	<b>0,4%</b>	<b>3,3%</b>
<i>Pour mémoire :</i>					
<i>Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %</i>					
<b>France entière (CVS-CJO)</b>					
<b>Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)</b>	<b>3 701,2</b>	<b>3 835,1</b>	<b>3 810,4</b>	<b>-0,6%</b>	<b>3,0%</b>
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	1 721,7	1 891,2	<b>1 916,9</b>	1,4%	11,3%
<b>Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)</b>	<b>5 422,9</b>	<b>5 726,3</b>	<b>5 727,3</b>	<b>0,0%</b>	<b>5,6%</b>
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	6 125,7	6 452,1	<b>6 447,0</b>	-0,1%	5,2%

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

Lundi soir, Pôle emploi a diffusé les chiffres du chômage au mois de septembre. Cette information n'était pas l'actualité principale de nos confrères hier, et encore moins chez les candidats que des médias mettent en avant dans des sondages. C'est pourtant le problème numéro un des Réunionnais.

Les chiffres sont en effet éloquentes, avec 179.390 Réunionnais inscrits à Pôle emploi. Parmi eux, 136.750 étaient totalement privés d'emploi au mois de septembre. Pôle emploi relève que chez ces derniers, près de la moitié sont au RSA, ce qui veut dire que leur situation est si grave qu'ils sont contraints de demander à bénéficier du revenu minimum pour survivre.

blique avait fait de l'emploi et de la filière canne-sucre les principaux thèmes de son séjour. Sur l'emploi, il avait même annoncé la création de « 40.000 emplois d'avenir ». Cela s'est accompagné du relèvement de l'aide de l'État dans les contrats aidés. Ainsi, les employeurs publics qui ont embauché un jeune en contrat d'avenir voient l'État prendre en charge 90 % du salaire net avec effet rétroactif jusqu'en 2012. D'autres types de contrats sont soutenus de manière aussi importante par l'État. Mais ces mesures ne suffisent pas à changer la tendance. À chaque fin de mois, soit le chômage augmente, soit il se maintient à un niveau excessivement élevé.

nombre sont condamnés au revenu minimum à vie, avec de courtes périodes d'activité sous forme d'un contrat aidé dans une collectivité ou une association. C'est une situation sociale explosive, avec des dégâts partout.

Ce système est en faillite, car il est incapable de garantir des droits minimum, dont l'emploi n'est pas le moins important. Il est donc nécessaire d'en changer. Une seule liste a mis cela dans son programme, c'est l'Union des Forces de Progrès pour l'Égalité et le Développement, liste conduite par Patrick Lebreton.

Outre des propositions immédiates issues de la plate-forme d'union PCR-Progrès comme développer deux grands services d'intérêt public, l'Union des Forces de Progrès estime que les Réunionnais doivent avoir le pouvoir de décider de leur avenir. Cela passe par une réforme institutionnelle qui donnera de nouveaux moyens de décision pour que des mesures imaginées par des Réunionnais puissent être appliquées par des Réunionnais pour faire changer La Réunion.

## Plus de 200 millions l'an dernier

L'an dernier, l'État a dépensé plus de 200 millions d'euros au titre du traitement social du chômage. Ce sont notamment les contrats aidés. Lors de sa visite à La Réunion en août 2014, le président de la Répu-

## Contre la violence d'un système

C'est la base d'une crise qui a des répercussions partout. Cette exclusion est le signe d'un système qui est violent et n'hésite pas à abandonner la moitié de la population. Plus de 40 % des Réunionnais vivent sous le seuil de pauvreté. Un bon

**M.M.**

## Édito

# Le choix de l'emploi avec l'Union des Forces de Progrès

**F**orce est de constater qu'à une quarantaine de jours des prochaines élections, la question de l'emploi n'a pas la place qu'elle mérite aux élections régionales.

Le week-end dernier, l'Union des Forces de Progrès conduite par Patrick Lebreton a rencontré des jeunes pour discuter avec eux des problèmes de l'emploi. Mise à part cette liste, les autres candidats préférèrent annoncer des chiffres mirobolants totalement déconnectés de la réalité, car ils disent vouloir sortir du chômage des dizaines de milliers de travailleurs sans changer le système, et sans tenir compte d'événements qui mettront l'économie réunionnaise à rude épreuve : fin des quotas sucriers, remise en cause de la défiscalisation, ouverture de la production réunionnaise à la concurrence de celle des pays voisins.

Le mois dernier, une étude de l'INSEE avait indiqué qu'entre 2007 et 2013, la population active avait augmenté chaque année de 7.300 personnes. Cela signifie que pour simplement stabiliser le chômage, il sera nécessaire de créer au cours des six prochaines années 43.800 emplois. À ces 43.800 emplois s'ajouteront ceux qui devront aussi être créés pour compenser ceux qui seront perdus à cause des rendez-vous qui attendent l'économie réunionnaise au cours des six prochaines années.

Les secteurs stratégiques sont entre les mains de groupes dont les intérêts principaux ne se situent pas à La Réunion. La fermeture de l'usine SIB en 2014 avait rappelé que pour augmenter leur profit à La Réunion, ces groupes sont prêts

à délocaliser la production en France. L'ouverture à la concurrence prévue dans l'accord de partenariat économique entre les pays voisins et l'Union européenne amènera la disparition des protections pour l'industrie réunionnaise. Avec le maintien du système actuel, alors de nouvelles suppressions d'emploi sont à craindre à cause des délocalisations.

Ce système empêche les Réunionnais d'avoir leur mot à dire sur des questions essentielles pour leur avenir. Si les Réunionnais avaient eu leur mot à dire dans les négociations entre l'Europe et nos voisins, pourquoi n'auraient-ils pas pu obtenir de sortir des secteurs stratégiques de la concurrence ? La même question se pose pour la survie de la filière canne, lorsque l'on constate que l'Union européenne continue d'ouvrir le marché des sucres roux de canne à des pays capables de produire beaucoup moins cher qu'à La Réunion. Manifestement, la voix des intérêts des Réunionnais n'est pas prise en compte, car rien n'oblige la France et l'Europe à le faire.

Même au plus fort des grands chantiers, l'économie réunionnaise n'a jamais pu créer 7.300 emplois par an. C'est donc l'illustration qu'un nouveau cadre est nécessaire pour une nouvelle politique. Les 6 et 13 décembre prochains pourraient être le début de la construction de ce nouveau cadre, à condition de faire le bon choix.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

## Grève

# Les travailleurs de la NRL demandent l'application du droit

**Les problèmes s'accumulent pour le projet de route en mer de Didier Robert. Les ouvriers du chantier entrent dans leur sixième jour de grève. Ils veulent bénéficier des mêmes droits que les salariés qui travaillent sur des chantiers comparables en France. L'intransigeance des patrons a provoqué l'extension du mouvement, avec un blocage du port-Est par des transporteurs.**

**D**epuis vendredi dernier, des travailleurs du groupement Vinci-GTOI-SBTPC ont lancé une grève sur le chantier de la nouvelle route du littoral. Ils revendiquent l'attribution d'une prime de poste. En France, cette prime bénéficie aux travailleurs exerçant sur des chantiers comparables. Les grévistes de la NRL demandent donc l'égalité. Cette égalité est refusée par les patrons, d'où le blocage depuis vendredi.

En conséquence, les livraisons sont

bloquées.

Hier les transporteurs ont donc manifesté, ils ont bloqué temporairement l'entrée du Port Est. Pour leur part, les dockers par l'intermédiaire de la CGTR Ports et Docks a affirmé son soutien aux grévistes.

C'est donc un conflit social d'envergure qui se dessine entre des travailleurs qui demandent l'application du droit et des patrons qui ont jusqu'à présent choisit la stratégie du pourrissement.

À La Réunion, le manque de dia-

logue social et l'attitude des patrons a vu se multiplier ces dernières années les conflits durs, avec plus d'une semaine de grève et ainsi que l'implication d'autres secteurs professionnels. C'était notamment le cas à la Sica Lait où des éleveurs étaient intervenus dans le conflit social pour soutenir une fin rapide et sans condition du conflit.

Si les patrons du groupement Vinci-GTOI-SBTPC restent dans l'intransigeance, alors les conséquences dépasseront les limites du chantier.

## De l'environnement à la justice en passant par le social

# Déjà 6 problèmes pour la NRL

**Montée du niveau de la mer, dégâts à l'environnement, manque de matériaux de construction, coût incertain, enquête du Parquet national financier sur l'attribution du marché et depuis vendredi dernier une grève des travailleurs : le projet de route en mer, dite nouvelle route du littoral ou NRL accumule les problèmes.**

La route en mer, dite nouvelle route du littoral ou NRL ne cesse d'accumuler les problèmes. Le premier est la nature de sa construction. Les allers et retours d'un bateau chargé de galets entre le port et le large de l'actuelle route montrent bien la dimension marine du chantier. Or, concentrer les investissements dans la mer au moment où les recommandations entre en contradiction avec le principe de précaution lié aux effets du changement climatique. La montée du niveau de la mer condamne par avance ce type d'ouvrage.

Le second porte sur les dégâts infligés à l'environnement. Ils font l'objet de nombreux recours et ont amené le Conseil national pour la protection de la nature a rejeté ce projet. La Région Réunion n'a pu continuer que parce qu'elle a réussi à obtenir les dérogations nécessaires de la part de l'État.

Le troisième est relatif à la précipitation avec laquelle l'affaire a été menée. Car la question des matériaux n'est pas réglée. Les besoins sont énormes et à La Réunion les ressources sont limitées. D'où la tentative d'importer des cailloux de Madagascar qui est pour le moment un échec, et qui amène à s'interroger sur la poursuite du chantier.

Le quatrième est d'ordre financier. Contrairement à tout projet engageant des sommes aussi importantes, la NRL n'a pas fait l'objet d'une expertise économique et financière. Compte tenu de l'état d'avancement, si le chantier continue il s'étalera sans doute sur plusieurs mandats du conseil régional. Le prix sera-t-il encore à 1,6 milliard.

Cette mission s'impose d'autant plus qu'un fait nouveau est apparu : une étude de la mairie de Saint-Denis pour

implanter un péage sur le raccordement entre la NRL et la ville de Saint-Denis. Cette initiative a fait ressortir une convergence entre Didier Robert et Bello-Annette : les deux listes ont fait de la construction de la NRL leur priorité.

Le cinquième problème, et pas le moindre, est d'ordre judiciaire. Le Parquet national financier enquête sur les conditions d'attribution des marchés de la nouvelle route du littoral. Des enquêteurs sont même venus perquisitionnés à la Région et au domicile de Didier Robert, président de la collectivité, ainsi que chez plusieurs élus de la Région.

Depuis vendredi dernier s'est ajouté un problème essentiel : le social. Les travailleurs du chantier demandent à être respectés. L'intransigeance des patrons qui ont obtenu les marchés a entraîné le blocage.

## Saint-André et Saint-Denis

# Virapoullé recrute, Annette aussi !



À la mairie de Saint-Denis, il y a aussi des recrutements.

**C**e lundi matin 26 octobre, M. Bédier, colistier de Bello-Annette aux régionales, entouré d'une poignée de sympathisants (huit au total), s'agitait à proximité de la Mairie de Saint-André, contre l'embauche de M. Bruno Pajany, par le Maire, M. Virapoullé. Recrètement que M. Bédier qualifie d'insulte envers les Saint-Andréens ! Dans un communiqué du 9 octobre, réagissant à ce sujet, M. Bédier avait déjà déclaré : «.. Il n'y a pas d'égalité devant le chômage et certaines personnes ont plus de chance que d'autres d'y échapper, surtout lorsqu'elles ont des amis politiques.. ».

Le problème, c'est qu'on n'a pas entendu M. Bédier le mois dernier, quand deux potes à lui, et proches de Bello, Daniel Mondissa et Patrice Boyer, deux anciens du cabinet de la mairie de Saint-André quand il était premier adjoint, ont été « reca-

sés » par son généreux associé aux régionales, Gilbert Annette, maire de Saint-Denis. Curieux, n'est-ce pas ?

Et coïncidence étrange, les deux potes saint-andréens ont été recrutés au cabinet du maire de Saint-Denis, au moment même où M. Bédier négociait une place et son ralliement à Annette-Bello ! N'est-ce pas là, comme à Saint-André, une insulte aux centaines de jeunes dionysiens diplômés désespérant de trouver un emploi ? Et ces derniers seraient sans doute très curieux de savoir combien ces messieurs perçoivent-ils ? Et pour quelles fonctions ?

Pourquoi ce tapage d'un côté et le mutisme, voire la connivence de l'autre ? Pourquoi M. Bédier n'a-t-il pas condamné, au même titre, les embauches de son « dalon » Annette, et tenu les mêmes propos que ceux visant le maire de Saint-André,

à savoir «... qu'il n'a pas compris que les temps ont changé et qu'il est encore aux vieilles pratiques de clientélisme politique ... » La période électorale n'autorise pas tout.

Au final, la manif qui était censée attirer la sympathie du public, s'est déroulée dans l'indifférence la plus totale. M. Bédier s'est discrédité, et ridiculisé, à la grande joie de M. Virapoullé qui n'espérait pas tant.

**Jacky The Seng  
Saint-André**

## Selon l'Organisation météorologique mondiale

# Les 9 premiers mois de 2015 les plus chauds jamais enregistrés

L'Organisation météorologique mondiale des Nations unies (OMM) a déclaré mardi que la période janvier-septembre a été la plus chaude jamais enregistrée, notant que les températures moyennes de l'air et de la mer en septembre ont enregistré la plus forte hausse supérieure à la moyenne mensuelle dans les 136 ans d'archives historiques.



### Quelle conséquence pour la canne à sucre ?

Selon un communiqué de l'OMM, le rapport Global Climate de l'US National Oceanic and Atmospheric Administration (Noaa), la température moyenne de l'air sur le sol et à la surface de la mer pour septembre était de 0,90 degré au-dessus de la moyenne de la température du 20e siècle.

Il a déclaré que la chaleur record a été observée dans une grande partie de l'Amérique du Sud et une partie de l'Afrique, du Moyen-Orient, en Europe et en Asie.

Selon le rapport, la température moyenne mondiale à date de l'année

a combiné la température de l'air sur la terre et sur la surface de l'océan de 0,85 degré au-dessus de la moyenne du 20e siècle.

Le communiqué a déclaré : " Cela a été le plus élevé pour janvier-septembre dans les archives de 1880, surpassant le précédent record établi en 2014 de 0,12 degré.

« Avec de fortes conditions El Niño en place, la température moyenne mondiale de septembre à la surface de la mer était de 0,81 degré, au-dessus de la moyenne du 20e siècle de 16,2 degré.

« Le plus haut départ pour septembre sur les archives, qui a battu le record en 2014 de 0,07 degré, était de 0,25 degré supérieure à la température de l'océan mondial pour septembre 1997, précédant le pic jusqu'à la dernière forte El Niño de 1998 ».

Plus tôt cette année, l'OMM a indiqué que la température moyenne à l'échelle mondiale pour la première moitié de 2015 était de 0,85 degré, au-dessus de la moyenne du 20e siècle de 15,5 degré, le plus chaud pour cette période sur les archives.

## Présentation du clip "Kozman Éli" de Kréolokoz

# Un hommage émouvant à nos ancêtres esclaves rebelles, combattants de la liberté



De nombreux artistes, membres et partenaires de Lékip Kréolokoz, ont participé à la réalisation de ce magnifique court-métrage, intitulé "Kozman Éli".

Ce lundi 26 octobre au centre culturel Lépasp Leconte de Lisle de Saint-Paul, le groupe musical Kréolokoz a organisé avec ses divers partenaires une présentation de sa nouvelle œuvre : un court-métrage admirable consacré à la révolte de nos ancêtres esclaves dans la région de Saint-Leu en 1811. De nombreux artistes ont participé à la réalisation de ce clip, intitulé "Kozman Éli", en référence à cet esclave forgeron qui a organisé la révolte dans les Hauts de la ravine du Trou, au bassin Missouk, selon l'historien Sudel Fuma.

Les artistes et leurs proches ont exprimé leur bonheur d'avoir réalisé et soutenu de diverses façons cette

création artistique très émouvante, qui évoque les souffrances atroces vécues par les esclaves rebelles mais aussi le courage extraordinaire dont ils ont fait preuve dans leurs combats pour la liberté. Comme cela est dit dans la présentation du clip, celui-ci « n'est pas une reconstitution historique » mais « une approche artistique pour évoquer ce passage de l'Histoire » du peuple réunionnais.

Gaël Velleyen, l'auteur et le chanteur du clip, a remercié chaleureusement les partenaires qui ont participé à sa sortie, prévue le 5 novembre, date anniversaire du début de la révolte de Saint-Leu : Psyko Pictures, pour la réalisation du clip ; Hasawa, un artiste maquilleur ; William Cally, pour le prêt de costumes et d'armes ; Sa-

bey Carathy, créatrice de mode ; Kaz Maron, pour le prêt de cabanes de paille ; Christian Kichenapanaïdou, pour le prêt d'objets lointan ; Eddy Testan pour la Création de Totems en bois. Voici le contact de la production de cet hommage émouvant à nos ancêtres esclaves rebelles, combattants de la liberté : 0692 80 39 84.

# Oté

## Kan out z'advèrsèr i vé ou i point, ébin i vo myé ou i tir !

*Matant Zélida la ékrir Justin.*

*Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, vi koné zoué la pétank ? Ou i koné nana dé zès la-dan, inn i apèl « tir », l'ot i apèl « pointe ». Tir sé kan ou i kass la boul out z'advèrsèr é ou i ésèy an mèm tan fé in karo : tir toi d'la ké zé m'i mète ! Dann la politik lé parèy. Kan ou i pans bann rouj i sava pointé, sé l'èr ké zot i tir... Mèm si sé in kouyonad zot l'aprè fèr. I diré, zot i rod tout manyèr pou shap dann kanal. Final de kont, si zot I vé shape, sé z'ot problem. Tok ! Pran sa pou toi !*

*Justin la fé pou répons :*

*Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, i étone ar pa ou si moin lé pa dakor avèk ou, mé tazantan in pé d'tatik, in pé d'éstratézi, i fé pa d'tor, mèm dan la politik konm dan l'éspor. Afèr mi di sa ? Pars kan out z'advèrsèr i atann aou kékpar, i vo myé ou i débark pa par-la. Pars si li atann aou par-la, sé ké li l'a fine prépar son pyèz pou ou é si ou i débark pa par-la, li la pankor prépar in pyèz pou ou é konm di lo kont, i fo zoué avèk l'éfé d'sirpriz. In l'égzanp : kan l'ariv lo zéléksyon rézyonal, in pé l pans parti kominis i prézant pa é z'ot éstratézi, konm z'ot tak-tik té bazé la dsi. In pé té i pans li nora fé l'alyans avèk lo LPA é té i atann ali dann shomin-la é dopi lontan pyèz té paré pou li. Zordi li fé l'alyans avèk lo Progré é sé lo z'advèrsèr k'i tonm dann kanal. Na poinn pyèz paré ! Na poinn tak-tik paré ! Na poinn éstrayézi paré ! Donk i kriy-kriy in pé, l'inyon kont natir, ! l'inyon kont natir ! mé ni oi bien sé z'ot parad ké lé pa paré : in poin sé tout ! Tok ! Pran sa pou ou !*

**Justin**

« Kouri é grat talon an mèm tan, tansyon pangar ! » - In kozman pou la rout

Mi pans zot i oi la senn é zot i konpran bien sa la pa in n'afèr pou fèr . Sa lé mèm danzétab ! Dabor pars fé dé shoz an mèm tan lé délika. Parl pi si sé dé shoz i gingn pa fé an mèm tan : na in prézidan amérikin, kan li téi kour épi kan li téi réponn bann zournalis, li té i pète a-tèr. Mi koné in pé i kui manzé, i nétoiyè a-tèr, i vèy parmay.tousala an mèm tan . Zot i pé kroir amoin lé vit-fé d'ariv in malèr. Donk, i vo myé fèr in n'afèr bien ké dé kékshoz mal. Kosa zot i anpans ? arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé shof z'ot matyèr griz ! Zot va oir, ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.